

RCS : PONTOISE

Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 03965

Numéro SIREN : 831 726 310

Nom ou dénomination : 2HP


Ce dépôt a été enregistré le 13/05/2024 sous le numéro de dépôt 5819

5819

Signature électronique  
Liasse dématérialisée

13 MAI 2024

*Certifié conforme*



**COMPTES ANNUELS 2021**

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

**EURL  
2HP**

2 rue DE PARIS IMMEUBLE LES JONQUILLES  
95350 PISCOP

Siret : 83172631000012



SCP d'Expertise Comptable  
MAES LEFEVRE  
inscrite au tableau de l'ordre de LILLE  
5 avenue de la Créativité  
59650 VILLENEUVE D'ASCQ

**EURL 2HP****Sommaire**

<b>1. Comptes annuels</b>	<b>1</b>
Bilan	2
Compte de résultat	4
1.1. Annexe	5
<i>Règles et méthodes comptables</i>	6
<i>Notes sur le bilan</i>	8
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	15
<b>2. Détail des comptes</b>	<b>16</b>
Bilan détaillé	17
Compte de résultat détaillé	21
Soldes intermédiaires de gestion	24
<b>3. Liasse fiscale</b>	<b>27</b>

**COMPTES ANNUELS**

**2021**

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Comptes annuels

EURL 2HP

## Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
<b>ACTIF</b>				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles	14 181	5 445	8 737	7 443
Immob. en cours / Avances & acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées	90 900		90 900	941 900
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>105 081</b>	<b>5 445</b>	<b>99 637</b>	<b>949 343</b>
<b>Stocks</b>				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés	32 568		32 568	69 580
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				30
Etat, Impôts sur les bénéfices	307		307	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	7 015		7 015	1 946
Autres créances	935 546		935 546	71 999
<b>Divers</b>				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement	504 792		504 792	
Disponibilités	438 807		438 807	622 980
Charges constatées d'avance	4 284		4 284	1 606
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 923 318</b>		<b>1 923 318</b>	<b>768 142</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>2 028 400</b>	<b>5 445</b>	<b>2 022 955</b>	<b>1 717 485</b>

## EURL 2HP

## Bilan

	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
<b>PASSIF</b>		
Capital social ou individuel	1 308 000	1 308 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	130 800	130 800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	29 816	641
Report à nouveau		
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>425 496</b>	<b>159 175</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1 894 112</b>	<b>1 598 616</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	12 000	
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>12 000</b>	
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	8 037	3 585
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 665	27 021
<i>Personnel</i>	27 492	27 657
<i>Organismes sociaux</i>	20 635	28 494
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		3 399
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	5 023	10 305
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	2 253	17 030
Dettes fiscales et sociales	55 403	86 885
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	739	1 378
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>116 843</b>	<b>118 869</b>
Ecart de conversion - Passif		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2 022 955</b>	<b>1 717 485</b>

## EURL 2HP

## Compte de résultat

	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<b>PRODUITS</b>						
Ventes de marchandises						
Production vendue	229 458	100,00	197 460	100,00	31 997	16,20
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	2 201	0,96			2 200	NS
<b>Total</b>	<b>231 658</b>	<b>100,96</b>	<b>197 461</b>	<b>100,00</b>	<b>34 197</b>	<b>17,32</b>
<b>CONSOMMATION M/SES &amp; MAT</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	81 830	35,66	44 109	22,34	37 721	85,52
<b>Total</b>	<b>81 830</b>	<b>35,66</b>	<b>44 109</b>	<b>22,34</b>	<b>37 721</b>	<b>85,52</b>
<b>MARGE SUR M/SES &amp; MAT</b>	<b>149 828</b>	<b>65,30</b>	<b>153 352</b>	<b>77,66</b>	<b>-3 524</b>	<b>-2,30</b>
<b>CHARGES</b>						
Impôts, taxes et vers. assim.	3 526	1,54	2 219	1,12	1 308	58,94
Salaires et Traitements	114 702	49,99	99 333	50,31	15 369	15,47
Charges sociales	41 552	18,11	37 460	18,97	4 092	10,92
Amortissements et provisions	14 457	6,30	2 491	1,26	11 966	480,44
Autres charges						
<b>Total</b>	<b>174 238</b>	<b>75,93</b>	<b>141 503</b>	<b>71,66</b>	<b>32 735</b>	<b>23,13</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-24 410</b>	<b>-10,64</b>	<b>11 850</b>	<b>6,00</b>	<b>-36 259</b>	<b>-306,00</b>
Produits financiers	476 170	207,52	147 575	74,74	328 595	222,66
Charges financières						
<b>Résultat financier</b>	<b>476 170</b>	<b>207,52</b>	<b>147 575</b>	<b>74,74</b>	<b>328 595</b>	<b>222,66</b>
Opérations en commun						
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>451 760</b>	<b>196,88</b>	<b>159 425</b>	<b>80,74</b>	<b>292 336</b>	<b>183,37</b>
Produits exceptionnels	872 854	380,40	3 150	1,60	869 704	NS
Charges exceptionnelles	896 000	390,49			896 000	
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-23 146</b>	<b>-10,09</b>	<b>3 150</b>	<b>1,60</b>	<b>-26 296</b>	<b>-834,88</b>
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	3 118	1,36	3 399	1,72	-281	-8,27
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>425 496</b>	<b>185,44</b>	<b>159 175</b>	<b>80,61</b>	<b>266 321</b>	<b>167,31</b>

EURL 2HP

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL 2HP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 2 022 955 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 425 496 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/05/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Matériel de transport : 4 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

EURL 2HP

## Règles et méthodes comptables

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.


Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

#### Methodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EURL 2HP

 **Faits caractéristiques****Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable**

- Création de la SARL Persan Burger :

2HP a souscrit à la création de la SARL Persan Burger à hauteur de 90% du capital soit 45 000 €. La SARL Persan Burger exploite un Burger King situé à Persan depuis juillet 2022.

EURL 2HP

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	9 075			9 075
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 027	3 751	671	5 107
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>11 102</b>	<b>3 751</b>	<b>671</b>	<b>14 181</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	941 900	45 000	896 000	90 900
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
<b>Immobilisations financières</b>	<b>941 900</b>	<b>45 000</b>	<b>896 000</b>	<b>90 900</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>953 002</b>	<b>48 751</b>	<b>896 671</b>	<b>105 081</b>

EURL 2HP

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		3 751	45 000	48 751
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>		<b>3 751</b>	<b>45 000</b>	<b>48 751</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		671	896 000	896 671
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>		<b>671</b>	<b>896 000</b>	<b>896 671</b>

EURL 2HP

## Notes sur le bilan

## Immobilisations financières

La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée de la différence. La valeur d'inventaire est appréciée en fonction des perspectives de développement à moyen terme des participations ainsi que du retour sur investissement

## Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAIL SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SARL OSNY BURGER	1	400	90,00	1	1			2 959	400	
SARL ERAGNY BURGER	50	446	90,00	45	45			3 505	441	
SARL PERSAN BURGER	50		90,00							

- Participations  
(détenues entre 10 et 50 %)

B. RENSEIGNEMENTS GLOBA  
SUR LES AUTRES TITRES

- Autres filiales françaises
- Autres filiales étrangères
- Autres participations françaises
- Autres participations étrangère

Pas de dépréciations constatées au sein des filiales du Groupe.  
La société 2HP réalise un test de dépréciation chaque année.

EURL 2HP

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	2 102	1 815		3 917
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 557	642	671	1 527
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>3 659</b>	<b>2 457</b>	<b>671</b>	<b>5 445</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>3 659</b>	<b>2 457</b>	<b>671</b>	<b>5 445</b>

EURL 2HP

## Notes sur le bilan

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 979 720 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	32 568	32 568	
Autres	942 868	942 868	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	4 284	4 284	
<b>Total</b>	<b>979 720</b>	<b>979 720</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

## Produits à recevoir

	Montant
Facture à Etablir	13 440
Produit à recevoir - Etat	667
Intérêts Courus	13 882
<b>Total</b>	<b>27 989</b>

EURL 2HP

## Notes sur le bilan

## Capitaux propres

## Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 308 000,00 euros décomposé en 130 800 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

## Provisions

## Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes réparations					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		12 000			12 000
<b>Total</b>		<b>12 000</b>			<b>12 000</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation		12 000			
Financières					
Exceptionnelles					

## Risques provisionnés d'un montant individuellement significatif

Nature	Montant	Echéance	Commentaire
Provision Rupture Conventiennelle	12 000		

EURL 2HP

## Notes sur le bilan

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 116 843 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 665	52 665		
Dettes fiscales et sociales	55 403	55 403		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	8 776	8 776		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>116 843</b>	<b>116 843</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	8 037			

## Charges à payer

	Montant
FNP	4 940
CONGES PAYES	10 250
Primes Fin Année	7 000
Charges Sociales sur CP	5 529
RSI HP	9 515
Autres Charges à payer	2 253
<b>Total</b>	<b>39 487</b>

EURL 2HP

## Notes sur le bilan

## Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges Constatées d'Avance	4 284		
<b>Total</b>	<b>4 284</b>		

**EURL 2HP**

## **Autres informations**

### **Evènements postérieurs à la clôture**

- Cession de la société Nogent Burger :

Les parts sociales détenues par Nogent Burger soit 90% du capital ont été cédées à la société Giant International pour 869 459 €.



**AX-AUDIT**

Commissariat aux comptes

**2HP**

SARL au capital de 1 308 000 €

Siège social :

2 Rue de Paris  
Immeuble Les Jonquilles  
95350 PISCOP

RCS Pontoise 831 726 310

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 31 décembre 2021**

[www.ax-audit.fr](http://www.ax-audit.fr) - [contact@ax-audit.fr](mailto:contact@ax-audit.fr)

4, rue de la Cousinerie - 59650 Villeneuve d'Ascq - 03 28 09 90 70

Dunkerque : 20 rue des Sœurs Blanches - 59140 Dunkerque

Paris : 14, rue Brémontier - 75017 Paris

Nantes : 15 bld Marcel Paul - Parc de l'Angevinière - 44800 Saint Herblain

Société de Commissariat aux comptes inscrite sur la liste nationale des  
Commissaires aux Comptes, rattaché à la CRCC des Hauts de France - SAS au capital de 100.000 Euros.  
Siret : 751 486 713 00017 TVA : FR 227 514 867 13 APE 6920Z RCS Lille



**AX-AUDIT**  
Commissariat aux comptes

## Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

### Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'Associé unique,

#### I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les décisions de l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2HP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société 2HP à la fin de cet exercice.

Nous précisons que la société n'étant pas tenue de désigner un commissaire aux comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 n'ont pas fait l'objet d'une certification.

#### II. Fondement de l'opinion

##### **Référentiel de l'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> Janvier 2021 la date d'émission de notre rapport, et notamment, nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

#### III. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.



## AX-AUDIT

Commissariat aux comptes

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **IV. Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Le rapport de gestion ne nous ayant pas été communiqué, comme le prévoient l'article R. 232-1 du code de commerce et l'article 14 des statuts, nous n'avons pas été en mesure de procéder à la vérification de ce document en vue de nous assurer de sa sincérité et sa concordance avec les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que le non établissement du rapport de gestion constitue une violation des dispositions de l'article L. 232-1 du code de commerce et de l'article 14 des statuts.

### **V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société 2HP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.



## **VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

La Norme d'Exercice Professionnel 510 impose au Commissaire aux Comptes, lors de la première année de son mandat, la vérification de l'absence d'anomalies significatives sur le bilan de clôture de l'exercice précédent repris pour l'ouverture du premier exercice dont il certifie les comptes.

Nos travaux effectués sur le bilan d'ouverture conformément aux dispositions de la NEP 510 n'ont pas révélé d'anomalies significatives.

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



## AX-AUDIT

Commissariat aux comptes

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à VILLENEUVE D'ASCQ,  
le 17 Juin 2022.

Commissaire aux comptes.  
SAS AX AUDIT, représentée par  
Laurent BAZIN

## EURL 2HP

## Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
<b>ACTIF</b>				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles	14 181	5 445	8 737	7 443
Immob. en cours / Avances & acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées	90 900		90 900	941 900
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>105 081</b>	<b>5 445</b>	<b>99 637</b>	<b>949 343</b>
<b>Stocks</b>				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés	32 568		32 568	69 580
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				30
Etat, Impôts sur les bénéfices	307		307	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	7 015		7 015	1 946
Autres créances	935 546		935 546	71 999
<b>Divers</b>				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement	504 792		504 792	
Disponibilités	438 807		438 807	622 980
Charges constatées d'avance	4 284		4 284	1 606
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 923 318</b>		<b>1 923 318</b>	<b>768 142</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>2 028 400</b>	<b>5 445</b>	<b>2 022 955</b>	<b>1 717 485</b>

EURL 2HP

## Bilan

	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
<b>PASSIF</b>		
Capital social ou individuel	1 308 000	1 308 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	130 800	130 800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	29 816	641
Report à nouveau		
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>425 496</b>	<b>159 175</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1 894 112</b>	<b>1 598 616</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	12 000	
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>12 000</b>	
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	8 037	3 585
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 665	27 021
<i>Personnel</i>	27 492	27 657
<i>Organismes sociaux</i>	20 635	28 494
<i>Etat. Impôts sur les bénéfices</i>		3 399
<i>Etat. Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	5 023	10 305
<i>Etat. Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	2 253	17 030
Dettes fiscales et sociales	55 403	86 885
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	739	1 378
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>116 843</b>	<b>118 869</b>
Ecarts de conversion - Passif		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2 022 955</b>	<b>1 717 485</b>

## EURL 2HP

## Compte de résultat

	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<b>PRODUITS</b>						
Ventes de marchandises						
Production vendue	229 458	100,00	197 460	100,00	31 997	16,20
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	2 201	0,96			2 200	NS
<b>Total</b>	<b>231 658</b>	<b>100,96</b>	<b>197 461</b>	<b>100,00</b>	<b>34 197</b>	<b>17,32</b>
<b>CONSOMMATION M/SES &amp; MAT</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	81 830	35,66	44 109	22,34	37 721	85,52
<b>Total</b>	<b>81 830</b>	<b>35,66</b>	<b>44 109</b>	<b>22,34</b>	<b>37 721</b>	<b>85,52</b>
<b>MARGE SUR M/SES &amp; MAT</b>	<b>149 828</b>	<b>65,30</b>	<b>153 352</b>	<b>77,66</b>	<b>-3 524</b>	<b>-2,30</b>
<b>CHARGES</b>						
Impôts, taxes et vers. assim.	3 526	1,54	2 219	1,12	1 308	58,94
Salaires et Traitements	114 702	49,99	99 333	50,31	15 369	15,47
Charges sociales	41 552	18,11	37 460	18,97	4 092	10,92
Amortissements et provisions	14 457	6,30	2 491	1,26	11 966	480,44
Autres charges						
<b>Total</b>	<b>174 238</b>	<b>75,93</b>	<b>141 503</b>	<b>71,66</b>	<b>32 735</b>	<b>23,13</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-24 410</b>	<b>-10,64</b>	<b>11 850</b>	<b>6,00</b>	<b>-36 259</b>	<b>-306,00</b>
Produits financiers	476 170	207,52	147 575	74,74	328 595	222,66
Charges financières						
<b>Résultat financier</b>	<b>476 170</b>	<b>207,52</b>	<b>147 575</b>	<b>74,74</b>	<b>328 595</b>	<b>222,66</b>
Opérations en commun						
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>451 760</b>	<b>196,88</b>	<b>159 425</b>	<b>80,74</b>	<b>292 336</b>	<b>183,37</b>
Produits exceptionnels	872 854	380,40	3 150	1,60	869 704	NS
Charges exceptionnelles	896 000	390,49			896 000	
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-23 146</b>	<b>-10,09</b>	<b>3 150</b>	<b>1,60</b>	<b>-26 296</b>	<b>-834,88</b>
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	3 118	1,36	3 399	1,72	-281	-8,27
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>425 496</b>	<b>185,44</b>	<b>159 175</b>	<b>80,61</b>	<b>266 321</b>	<b>167,31</b>

EURL 2HP

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL 2HP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 2 022 955 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 425 496 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/05/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Matériel de transport : 4 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

EURL 2HP

## Règles et méthodes comptables

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.


Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

#### Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EURL 2HP

 **Faits caractéristiques****Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable**

- Création de la SARL Persan Burger :

2HP a souscrit à la création de la SARL Persan Burger à hauteur de 90% du capital soit 45 000 €. La SARL Persan Burger exploite un Burger King situé à Persan depuis juillet 2022.

EURL 2HP

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations Incorporelles</b>				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	9 075			9 075
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 027	3 751	671	5 107
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>11 102</b>	<b>3 751</b>	<b>671</b>	<b>14 181</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	941 900	45 000	896 000	90 900
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
<b>Immobilisations financières</b>	<b>941 900</b>	<b>45 000</b>	<b>896 000</b>	<b>90 900</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>953 002</b>	<b>48 751</b>	<b>896 671</b>	<b>105 081</b>

EURL 2HP

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		3 751	45 000	48 751
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>		<b>3 751</b>	<b>45 000</b>	<b>48 751</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		671	896 000	896 671
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>		<b>671</b>	<b>896 000</b>	<b>896 671</b>

EURL 2HP

## Notes sur le bilan

## Immobilisations financières

La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée de la différence. La valeur d'inventaire est appréciée en fonction des perspectives de développement à moyen terme des participations ainsi que du retour sur investissement

## Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAIL SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SARL OSNY BURGER	1	400	90,00	1	1			2 959	400	
SARL ERAGNY BURGER	50	446	90,00	45	45			3 505	441	
SARL PERSAN BURGER	50		90,00							

- Participations  
(détenues entre 10 et 50 % )

B. RENSEIGNEMENTS GLOBA  
SUR LES AUTRES TITRES

- Autres filiales françaises
- Autres filiales étrangères
- Autres participations françaises
- Autres participations étrangère

Pas de dépréciations constatées au sein des filiales du Groupe.  
La société 2HP réalise un test de dépréciation chaque année.

EURL 2HP

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	2 102	1 815		3 917
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 557	642	671	1 527
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>3 659</b>	<b>2 457</b>	<b>671</b>	<b>5 445</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>3 659</b>	<b>2 457</b>	<b>671</b>	<b>5 445</b>

EURL 2HP

## Notes sur le bilan

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 979 720 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	32 568	32 568	
Autres	942 868	942 868	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	4 284	4 284	
<b>Total</b>	<b>979 720</b>	<b>979 720</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

## Produits à recevoir

	Montant
Facture à Etablir	13 440
Produit à recevoir - Etat	667
Intérêts Courus	13 882
<b>Total</b>	<b>27 989</b>

EURL 2HP

## Notes sur le bilan

## Capitaux propres

## Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 308 000,00 euros décomposé en 130 800 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

## Provisions

## Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		12 000			12 000
<b>Total</b>		<b>12 000</b>			<b>12 000</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation		12 000			
Financières					
Exceptionnelles					

## Risques provisionnés d'un montant individuellement significatif

Nature	Montant	Echéance	Commentaire
Provision Rupture Conventiionnelle	12 000		

EURL 2HP

## Notes sur le bilan

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 116 843 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 665	52 665		
Dettes fiscales et sociales	55 403	55 403		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	8 776	8 776		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>116 843</b>	<b>116 843</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	8 037			

## Charges à payer

	Montant
FNP	4 940
CONGES PAYES	10 250
Primes Fin Année	7 000
Charges Sociales sur CP	5 529
RSI HP	9 515
Autres Charges à payer	2 253
<b>Total</b>	<b>39 487</b>

EURL 2HP


## Notes sur le bilan

## Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges Constatées d'Avance	4 284		
<b>Total</b>	<b>4 284</b>		

EURL 2HP

 **Autres informations****Evènements postérieurs à la clôture**

- Cession de la société Nogent Burger :

Les parts sociales détenues par Nogent Burger soit 90% du capital ont été cédées à la société Giant International pour 869 459 €.

## **2HP**

Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 308 000 euros  
Siège Social : 2 rue de Paris, Immeuble les Jonquilles, 95350 PISCOP  
831 726 310 R.C.S PONTOISE

### **PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 17 JUIN 2022**

Le 17 juin 2022, à 09:00 heures, au siège social, 2 rue de Paris, Immeuble les Jonquilles, 95350 PISCOP

Monsieur Hervé PERETTI, demeurant 5 Boulevard Georges Clémenceau 92400 COURBEVOIE FRANCE  
Associé Unique de la société 2HP, société à responsabilité limitée au capital de 1 308 000 euros,

#### **A préalablement exposé ce qui suit**

En sa qualité de Gérant de la Société, Monsieur Hervé PERETTI a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été tenus au siège social à la disposition du Commissaire aux comptes, régulièrement informé.

#### **A pris les décisions ci-après relatives à :**

##### **ORDRE DU JOUR**

- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2021
- Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021
- Affectation du résultat de l'exercice
- Questions diverses
- Pouvoirs en vue des formalités

#### **DECISION : APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX**

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion établi par la Gérance et du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes, approuve l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'Associé Unique prend acte qu'aucune dépense somptuaire et charge non déductible telles que visées par l'article 39-4 du C.G.I. n'a été engagée au titre de l'exercice.

## **DECISION : AFFECTATION DU RESULTAT**

L'Associé Unique constate que le résultat net de l'exercice est constitué par un bénéfice de 425 496 euros.

L'Associé Unique décide l'affectation suivante :

- A titre de dividendes : 425 496 euros.

Le dividende sera mis en paiement, au plus tard le 17 juin 2022, au Siège Social de la Société.

Il est rappelé que les dividendes versés à compter du 1er janvier 2018 aux associés personnes physiques sont soumis, sauf exceptions, à un prélèvement forfaitaire non libératoire à hauteur de 12,8 % perçu à titre d'acompte et, sauf résidence fiscale étrangère des bénéficiaires, à hauteur de 17,2 % aux contributions sociales (CSG, CRDS, prélèvement social, contributions additionnelles à ce prélèvement et prélèvement de solidarité), ce qui porte la retenue à la source globale effectuée par la société à 30 %.

Les dividendes perçus sont à déclarer l'année suivante par les associés personnes physiques avec l'ensemble de leurs revenus et sont soumis à l'impôt sur le revenu soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, soit, pour les personnes physiques qui y ont intérêt et sur option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Dans les deux cas, s'ajoutent 17,2 % de prélèvements sociaux. Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.

La loi demande de rappeler le montant des sommes distribuées au titre des trois derniers exercices.

Les sommes distribuées au titre des 3 derniers exercices sont les suivantes :

<b>Date de clôture</b>	<b>Distributions éligibles à l'abattement (*)</b>	<b>Taux de l'abattement</b>	<b>Revenus distribués non éligibles à l'abattement</b>
31 décembre 2020	130 000	40 %	néant
31 décembre 2019	80 000	40 %	néant
31 décembre 2018	néant	40 %	néant

*(\*) Dividende éligible pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement de 40% prévu à l'article 158. 3 du CGI.*

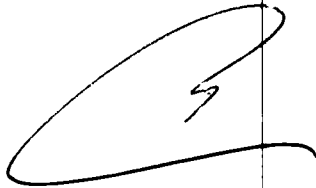
## **DECISION : POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES**

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, ou d'une copie, des présentes à l'effet d'effectuer toutes les formalités légales de dépôt et de publicité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'Associé Unique.



L'Associé unique

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop on the left side and a smaller, more defined shape on the right side, possibly representing the letters 'L' and 'A'.